

# REUNION DU 25 NOVEMBRE 2016

## CESSION GRATUITE DE MATERIEL PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GENCEEEN

### (Meuble arrière bar tout inox)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la communauté de communes du Pays Gencéen, souhaite céder à titre gratuit, un meuble arrière de bar en inox.

Il présente le projet de convention de cession gratuite de ce matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte cette cession gratuite.
- Autorise la Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

---

### ACCESSIBILITE DU SALON DE COIFFURE – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réparation du réseau d'eaux pluviales au niveau de l'accès au salon de coiffure doit être effectuée.

Le SIMER, qui effectue les travaux d'accessibilité du salon de coiffure a établi un devis s'élevant à 2250.90€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis du SIMER d'un montant de 2250.90€ TTC
- Autorise le maire à signer l'avenant à la convention initiale

---

### CONVENTION DE MECENAT CONCOURANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

#### ENTRE SOREGIES ET LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, une convention de mécénat par laquelle SOREGIES s'engage à réaliser au profit de la commune, la pose et dépose des décorations lumineuses de Noël sur les candélabres et supports béton.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer la convention de mécénat jointe à la présente délibération.

---

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CHORALE « LE ROUTIN D'AIGUAIL »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la chorale « Le Routin d'Aiguail » qui souhaite acheter des tenues pour les choristes, sollicite une subvention communale.

Le devis qui a été établi pour l'achat de ces tenues s'élève à 4500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention de 500€ à la chorale « Le Routin d'Aiguail »
  - Cette subvention sera versée sur production d'un justificatif d'achat des tenues.
-

## **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE ET ECHANGES CULTURELS**

### **DE CHATEAU-GARNIER**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'une délégation de 5 personnes du Comité de jumelage s'est rendue à WEIL AM RHEIN (Allemagne) pour une réunion de travail. Le coût de ce voyage (transport, hébergement, repas ...) s'élève à 1309.48€.

Le Comité de Jumelage sollicite une subvention communale de 400€ , pour financer notamment la location du véhicule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention de 400€ au Comité de Jumelage et Echanges culturels de Château-Garnier

### **MAISON MEDICALE : REPARTITION DES CHARGES 2017 SUR LA BASE DE 2016**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le montant des charges à facturer aux utilisateurs de la maison médicale au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs pour 2017 comme suit :

	total charges 2016 HT	11 mois en 2017 et régularisation en décembre	3 trimestres en 2017 et régularisation en décembre
GUILLARD Claire (Kiné)	1240.08	103.34	
Cabinet d'infirmières	361.97	35.13	
Mme LELONG- HEBRAS (médecin)	145.24		36.31
Mme NAILANI Marion (médecin)	145.24		36.31

---

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CHORALE « LE ROUTIN D'AIGUAIL »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la chorale « Le Routin d'Aiguail » qui souhaite acheter des tenues pour les choristes, sollicite une subvention communale.

Le devis qui a été établi pour l'achat de ces tenues s'élève à 4500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention de 500€ à la chorale « Le Routin d'Aiguail »
  - Cette subvention sera versée sur production d'un justificatif d'achat des tenues.
-